

PORT DE SAINT-ELME :

25-1-76

PREMIÈRE RÉUNION SUR LE TERRAIN

Aux grands maux les grands moyens. Pour étudier plus à fond le problème de l'aménagement du nouveau port de Saint-Elme, plaisanciers, pêcheurs et parqueurs ont rencontré les représentants de la Chambre de Commerce de Toulon et de la municipalité de La Seyne « sur le terrain ».

De ce contact préliminaire, il ressort qu'une deuxième entrevue aura lieu le mercredi 11 février prochain à la mairie de La Seyne.

En attendant, le point de la situation a été fait par M. Fontana, de la Chambre de Commerce de Toulon, par M. Marius Autran, adjoint au maire de La Seyne et conseiller régionale, par MM. Tomassone, président des plaisanciers; Vuolo, père et fils, représentant les pêcheurs, et le colonel Donart, représentant l'U.R.V.N., ainsi que M. Bianchi, représentant les parqueurs.

MECONTENTEMENT UNANIME

De l'exposé de M. Bianchi, il ressort que les solutions envisagées suscitent un mécontentement unanime : le nouvel emplacement n'offre pas de sécurité pour les bateaux, les moyens d'amarrage sont archaïques (limités à une vieille chaîne rouillée), eau pas assez profonde, exposition au mistral et au vent d'est... Bref, tout est à faire alors qu'à proximité existe un plan d'eau qui répondrait aux normes requises.

L'enjeu est d'importance si on songe que ce port devra abriter 80 à 100 bateaux et qu'il permettra d'apporter une sérieuse contribution à l'essor touristique de notre ville.

Prenant la parole, le colonel (e.r.) L. Donart, président de l'Association seynoise « Vie Naturelle » rappelle les principes essentiels de l'U.R.V.N. (Union



régionale du Sud-Est pour la sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement) en ce qui concerne les « Marinas ».

1. Inaliénabilité du domaine public maritime (qui ne doit supporter, en conséquence, que des installations à usage public).

2. Respect du site (donc nécessité d'établir un projet qui s'intègre correctement dans le site, sans le défigurer).

3. Participation des associations locales de défense de l'environnement à l'élaboration ou la discussion du projet.

Après avoir écouté les uns et les autres, M. Fontana a pris bonne

note des doléances qui lui ont été exposées, a annoncé qu'il entrerait en contact avec la société des Marines afin de connaître le plan détaillé des projets en cours. Enfin, il a été décidé qu'une nouvelle réunion aurait lieu le mercredi 11 février à 9 heures, à la mairie de La Seyne, au cours de laquelle pourront être jetées les bases de solutions définitives.

François KIBLER.

NOTRE PHOTO :

Les différentes personnalités réunies sur l'emplacement du nouveau port de Saint-Elme où tout reste à faire...

(Photo Christiane Traversa).